This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

255
.B3
M67

A 823,783

[redacted]

ODILON BARROT

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

ODILON BARROT

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFUR

ODILON BARROT.

LES CONTEMPORAINS

ODILON BARROT

PAR

EUGÈNE DE MIRECOURT

PARIS
GUSTAVE HAVARD, ÉDITEUR
15, RUE GUÉNÉGAUD, 15
1856

L'auteur et l'éditeur se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.

LC
2831
.T5
M64

13-280461

Cette de nouveau — on s'entretient beaucoup
des démonstrations violentes d'hier au soir —
contre l'hôtel de l'ambassadeur de Russie

A Bass

Imp. Lith. V. Janson

6-12-62

ODILON BARROT

Les corneilles abattant les noix ont eu l'honneur de passer en proverbe.

Or ce proverbe s'applique à tous les étourneaux pleins de sottise ou d'avidité qui se jettent en aveugles au travers des choses de ce monde, « y aslant de cul et de teste, » comme dit ce vieux Rabelais.

Nos excellents bourgeois, appelés par 93 aux bienfaits de l'émancipation politique, ont avec les susdites corneilles la plus exacte ressemblance.

Ils se hâtèrent d'abattre et d'éplucher les noix gouvernementales.

Dans l'exercice de leurs droits nouveaux, ils ne virent que l'occasion longtemps cherchée et longtemps attendue de satisfaire leur gourmandise, leur égoïsme, leurs mauvais instincts.

Qu'a demandé M. Thiers au pouvoir? Ce qu'il rapporte. Que lui a demandé M. Guizot? Des satisfactions d'orgueil.

Ni l'honneur ni la dignité de la France n'ont jamais été dans la question.

Voulez-vous maintenant savoir ce que lui a demandé ce cher M. Barrot?

Lisez sa biographie.

Camille-Hyacinthe-Odilon est d'origine languedocienne. Il naquit à Villefort [1] le 19 juillet 1790.

1 (Département de la Lozère.) Odilon est l'aîné de la famille. Ferdinand et Adolphe, ses deux frères, naquirent l'un en 1803 et l'autre en 1807. Ferdinand suivit la carrière du droit. Nous le trouvons, à la date de 1836, inscrit au tableau des avocats de Paris. En 1845, il arrive à la Chambre, y développe sur la colonisation quelques idées heureuses, obtient en Algérie des concessions de terrain considérables, et revient, en 1848, siéger à la Constituante. Comme avocat, il avait défendu le colonel Vaudrey, après l'affaire de Strasbourg. Louis-Napoléon, devenu président de la République, s'attacha Ferdinand Barrot en qualité de secrétaire général. Il le nomma plus tard ministre de l'intérieur, puis ministre de France à Turin. Vers 1852, il entra au conseil d'État. M. Adolphe Barrot, exclusivement voué à la carrière diplomatique, a rempli diverses missions à Haïti, en Espagne, à Lisbonne et à Naples.

Son père, nommé vice-président du tribunal de Langogne, fut envoyé à la Convention par les électeurs du Gévaudan. Lors du procès de Louis XVI, il déploya d'abord un grand courage, vota l'appel au peuple, et prononça même un discours contre ceux de ses collègues qui vouaient à l'échafaud la tête du monarque.

Mais, une fois l'arrêt fatal rendu, cette énergie de la conscience et de l'honneur s'éteignit brusquement.

Notre conventionnel trembla pour sa propre tête. Il se prononça contre le sursis.

Grâce à cette volte-face prudente, il franchit l'ère sinistre de la Terreur sans péril et sans encombre. Nous le retrou-

vons plus tard au conseil des Cinq-Cents, puis au Corps législatif, où il siégea fort obscurément sous l'Empire.

En 1814, Barrot père vota la déchéance du héros de Wagram et salua par le plus vif enthousiasme le retour des rois légitimes.

La *Biographie des hommes du jour* assure qu'après avoir courtisé Louis XVIII aux Tuileries, il fut un des premiers à courir au-devant de l'Empereur quand arriva la nouvelle du débarquement au port de Cannes.

A la tête du collége électoral de la Lozère, il aurait appelé Napoléon *génie, colosse, libérateur*, et ce malheureux Louis XVIII *exécrable despote*.

Mais, en regard de cette accusation, nous devons placer un mémoire justificatif, dans lequel il est positivement affirmé que M. Barrot eut le courage de s'élever en pleine Chambre contre le retour de l'*usurpateur*.

Ce mémoire est l'œuvre d'Odilon.

Quand il ne serait appuyé d'aucune pièce justificative, nous lui accorderions créance plutôt qu'à un factum rédigé par des plumes notoirement vénales.

Après les Cent-Jours, M. Barrot père demanda la récompense de son dévouement et de son courage.

Mais il avait contre lui un passé terrible.

On n'osa lui accorder qu'une modeste magistrature de première instance. Encore sa nomination fit-elle scandale, et les royalistes sans tache se révoltèrent en voyant siéger à côté d'eux un homme atteint et convaincu d'un crime irrémissible. L'ancien conventionnel, ne pouvant obtenir l'absolution de son vote contre le sursis, quitta le fauteuil de juge.

Il mourut en 1845, dans les derniers jours de novembre, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Le père Barrot avait pris la vie par le côté joyeux.

Son ambition déçue ne le faisait point maigrir et ne lui inspirait aucune idée sombre. Il se moquait volontiers des autres et de lui-même.

Voyant la machine représentative et parlementaire fonctionner sous le patronage de la Charte, il s'écria d'un air d'affliction comique :

— Ah! pourquoi le destin nous a-t-il refusé pareille chance?... Qu'ils sont heureux!... De notre temps, il fallait agir; aujourd'hui, pour arriver à tout, il suffira de bavarder. Les discours volent, les faits restent : *verba volant, facta manent.*

Cette boutade grotesque frappa l'esprit de Camille-Hyacinthe-Odilon, qui avait déjà fait ses débuts au barreau.

Son enfance est curieuse à étudier pour le psychologue.

Tout marmot encore, il jouait le rôle

d'un petit personnage grave et fier. Au collége, il ne frayait avec aucun des élèves de sa taille. On le voyait se promener, à l'heure des récréations, de long en large de la cour, les mains derrière le dos et la tête penchée, dans l'attitude d'un homme qui médite.

Il commença ses études au prytanée de Saint-Cyr et vint les terminer à Paris au lycée Napoléon.

Camille-Hyacinthe fut loin d'être un brillant élève.

Jamais on n'eut à l'inscrire au nombre des lauréats de sa classe. Il ne se distinguait que par le sérieux de son caractère et par ses allures magistrales, ne se liant avec aucun de ses condisciples, ne prenant

part à aucune espèce de jeux, et n'ouvrant la bouche qu'en classe, chose incompréhensible chez un enfant qui, plus tard, devait professer un si grand amour de la parole.

L'enthousiasme des jeunes lycéens pour la gloire impériale ne gagna jamais notre taciturne élève.

Son cœur ne battait point au récit de nos conquêtes, et son œil restait indifférent et morne quand il voyait défiler, drapeaux au vent, nos immortelles phalanges.

— Hum! grommelait le père Barrot, je serai bien surpris si ce gaillard-là devient maréchal de France!

— Nous en ferons un abbé, disait en riant madame Barrot.

— Je ne serai ni l'un ni l'autre, interrompit Odilon.

— Peste!... Alors, que seras-tu?

— Je veux être avocat! répondit-il avec un accent de solennité remarquable.

— Ambitieux! dit le père Barrot en lui frappant sur l'épaule.

Derrière le colosse de l'Empire, le digne homme voyait déjà l'étoile parlementaire se lever dans une brume transparente. Il se garda bien, par conséquent, de mettre à la vocation de son fils la plus légère entrave.

Odilon fait son droit au sortir du collége.

Toujours gourmé, toujours silencieux, il ne quitte l'école que pour retourner à

ses livres. A cette époque de jeunesse et d'effervescence où les passions s'allument, on ne remarque pas en lui le moindre entraînement pour le plaisir, et les plus frétillantes grisettes du quartier Latin n'excitent point sa convoitise.

Il a le séjour des estaminets en horreur.

Un de ses condisciples essayant de l'entraîner chez Procope, Odilon lui laisse son manteau entre les mains, ce qui donne parfaitement la mesure de la conduite qu'aurait tenue cet autre Joseph en présence de n'importe quelle Putiphar moderne.

A vingt et un ans, il reçoit son diplôme.

En 1814, au premier retour des Bourbons, il sollicite et obtient des dispenses pour être admis comme avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation.

« Un goût dominant pour les régions arides du droit strict, à un âge où l'on aime de préférence les débats passionnés et les émotions de cour d'assises, dit Loménie, révélait déjà cette *aptitude de théoricien* qui distingue particulièrement M. Odilon Barrot. »

Hélas! cette malheureuse aptitude a passé de l'avocat chez l'homme politique!

L'orateur qui a consacré vingt ans à développer ses creuses théories pour arriver, comme application, à l'histoire des

banquets et au casse-cou de Février 1
doit pas être aujourd'hui fort orgueille
des éloges de son premier biographe.

Camille-Hyacinthe-Odilon, comme s
père, offrit aux rois de la branche aîn
l'hommage d'un absolu dévouement. l
brume commençait à disparaître, et l'
toile prophétique du père Barrot anno
çait d'éclatantes splendeurs.

Notre jeune avocat fut un de ceux q
protestèrent contre le retour de l'î
d'Elbe par leur présence en habit d
garde national dans la cour des Tuileri
au moment où César y rentrait en maître

[1] Quelques jours auparavant Odilon avait assisté a
départ du roi, toujours en habit de garde national. O
trouve le passage qui va suivre dans une brochure s
gnée par M. Barrot lui-même :

« Au mois de mars 1815, lorsque le gouvernemen

Odilon signa (c'est lui qui nous l'affirme) une audacieuse pétition en faveur de la Charte et du rappel de Louis XVIII.

La seconde Restauration le trouve donc au nombre de ses plus zélés partisans.

Mais notre avocat libéral a des principes auxquels il paraît s'attacher avec une énergie opiniâtre. Voyant que la Charte ne tient aucune de ses promesses, il se

fit un appel à la garde nationale de Paris, j'écrivis au capitaine de la compagnie de grenadiers du 4e bataillon de la 11e légion, pour me mettre, avec quelques amis, à sa disposition. Je montais la garde dans les appartements du roi, dans la nuit de son départ. Sa Majesté vit nos larmes et contint l'élan de notre enthousiasme. Je suis certain que cette scène touchante ne s'est pas effacée de sa mémoire; elle est à jamais gravée dans la mienne. »

Peu de mois après avoir écrit ces lignes, M. Barrot déclarait à la Restauration une guerre implacable.

révolte contre un système parjure et, se lance tête baissée dans l'opposition.

De méchantes langues affirment qu'Odilon, très-mécontent de la conduite des royalistes envers son père, jugea dès lors que sa propre fidélité aux descendants de saint Louis n'obtiendrait que de médiocres encouragements pour son ambition personnelle.

On décidera plus tard si la rigidité de principes a été son seul guide, ici comme ailleurs.

Une affaire retentissante ne tarde pas à le mettre en relief.

Dans une petite ville du Midi, quelques protestants ayant refusé de tapisser, au passage de la procession de la Fête-Dieu,

la façade de leurs maisons, le juge de paix de l'endroit les condamne pour ce refus à *un franc* d'amende.

La peine, comme on le voit, n'était pas rigoureuse.

Mais elle blessait l'orgueil des fils de Calvin, qui, après avoir échoué devant deux juridictions, en appellent à la cour suprême.

M. Barrot fils accepte leur défense.

Prenant l'article 5 de la Charte, qui garantit la liberté de tous les cultes, il s'en fait une arme pour combattre l'article 6, qui déclare la religion catholique religion de l'État, et parvient à obtenir la cassation de l'arrêt.

Son plaidoyer soulève des tempêtes.

L'abbé de Lamennais, qui était alors le chrétien par excellence, ne peut réprimer un élan d'indignation et s'écrie :

— Mais la loi est donc athée ?

— Oui, répond M. Barrot, elle l'est et doit l'être, si vous entendez par là que la loi, qui n'existe que pour contraindre, reste étrangère à la croyance religieuse des hommes, qui est hors de toute contrainte.

Si M. de Voltaire avait eu l'honneur de vivre au temps d'Odilon, bien certainement il se fût pendu pour n'avoir pas trouvé cette magnifique riposte.

Notre avocat reçut du garde des sceaux une verte réprimande.

Mais, en revanche, il obtint l'estime des

calvinistes et l'approbation de tous les impies du royaume.

Cela suffisait à sa gloire.

Quelque temps après, il défend Wilfrid Regnault, victime innocente impliquée dans une accusation d'assassinat par des rancunes politiques.

La cour d'assises de l'Eure avait condamné Regnault à la peine de mort.

Odilon est assisté par Benjamin Constant, qui publie pour les besoins de la cause un éloquent mémoire. Leurs efforts combinés échouent; la sentence est maintenue.

S'adressant au roi, les défenseurs obtiennent que la peine soit commuée en une détention perpétuelle.

A la Révolution de juillet, Regnault se trouva libre.

Jointes au procès Caron, ces deux affaires établissent la renommée de M. Barrot comme avocat sur une base solide.

Il lui pleut des causes politiques.

Tout naturellement il se lie de plus en plus chaque jour avec l'opposition et prend part à ses manœuvres hostiles. Bientôt le défenseur des accusés politiques doit s'asseoir lui-même au banc des prévenus, en compagnie de Mérilhou, du journaliste Étienne et du général Pajol.

On leur reproche d'avoir organisé une souscription nationale en faveur des victimes de la loi des suspects.

Ils furent condamnés tous les quatre à cinq ans de prison.

Fort heureusement le jury leur vint en aide et les acquitta, sans quoi M. Barrot aurait grossi la liste des martyrs politiques.

Sa haine contre le pouvoir, excitée par la persécution, ne connaît plus de bornes, et nous le voyons solliciter avec instance, en 1827, l'honneur d'être admis dans la fameuse société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, qui comptait alors au nombre de ses principaux membres Audry de Puyraveau, Béranger, Duchâtel, Barthe, Auguste Blanqui, Armand Carrel et Guizot.

C'était beaucoup de siéger avec d'aussi glorieux collègues.

Mais cela ne suffit point à l'ambition

de notre homme. Il veut arriver, coûte que coûte, à la présidence de la société secrète.

Au lieu de prendre en mariage une des opulentes héritières que sa renommée d'avocat célèbre et gagnant gros lui permet de choisir, il sacrifie la richesse de la dot à ses espérances politiques, et recherche la fille de Labbey de Pompières, un des patriarches du parti radical.

Ce noble désintéressement lui conquiert toutes les voix pour la présidence.

On l'installe dans le fauteuil.

Mais, hélas! une fois à la tête du club mystérieux et révolutionnaire, on découvre en lui les premiers symptômes de cette indécision fatale et de cette nullité présomptueuse dont il devait donner

par la suite un si grand nombre de témoignages.

Déjà le ciel politique était sombre.

Nos conspirateurs prenaient en main les carreaux de la foudre, mais le sage Odilon désarmait de son mieux tous ces Jupins impatients, qui réclamaient l'application du système de la violence.

Il avait une peur terrible qu'on ne le choisît pour chef d'une révolte.

Très-expert à manier la parole, il déclinait sa compétence pour le fusil, et prêchait les voies légales à une association qui avait l'illégalité pour base.

On résolut d'agir sans le concours de ce faiseur de harangues.

La surprise d'Odilon Barrot fut extrême

lorsqu'il vit éclater la Révolution de juillet sans qu'il en eût donné le signal.

Néanmoins, revenu de son étonnement, et bien certain, dans la matinée du 30, que la fusillade ne recommencera plus, il endosse à la hâte un splendide uniforme de capitaine, bien qu'il n'eût été jusque-là que simple soldat dans la milice citoyenne, et court à l'Hôtel de Ville, où La Fayette l'adjoint à la commission du gouvernement en qualité de premier secrétaire.

L'association de ces deux hommes était logique.

Quoi qu'on ait pu dire du La Fayette en cheveux blancs, ce défenseur de la liberté des deux mondes ne fut jamais, politique-

ment parlant, qu'une célèbre dupe. Toujours débordé, toujours mystifié par les événements, il était conduit par eux lorsqu'il s'imaginait les conduire.

Moins célèbre que La Fayette, Odilon Barrot devait être, dix-huit ans plus tard, aussi vain, aussi aveugle, aussi berné que lui.

Toutefois, en Juillet, si M. Barrot ne gouverna pas les circonstances, on peut affirmer qu'il gouverna son patron. Ce fut lui qui empêcha La Fayette d'accepter les offres de présidence républicaine que lui apportaient une cohorte de jeunes démocrates, amenés à l'Hôtel de Ville par Pierre Leroux.

Le 31, dès l'aurore, M. Barrot force la

porte du vieux général et l'arrache brusquement au sommeil pour lui peindre les douceurs de la monarchie républicaine. Séance tenante, il rédige ce fameux programme de l'Hôtel de Ville, mythe sacré par lequel nous l'avons entendu jurer tant de fois, et La Fayette, séduit, entraîné, se décide le même jour à montrer au peuple, assemblé sous le balcon du Palais-Royal, la meilleure des républiques en chair et en os.

On n'a pas oublié que cette république était monseigneur le duc d'Orléans.

Après avoir assuré les destins de la monarchie nouvelle, notre infatigable Odilon se charge de décider l'ancienne à quitter le territoire.

Il prend avec lui deux commissaires [1], et se dirige sur Rambouillet, afin de *protéger* le départ de Charles X.

Comme on se l'imagine bien, ces trois hommes reçoivent piteux accueil.

Toute une armée se trouve là, prête à défendre le monarque. Autour de lui des milliers de serviteurs fidèles n'attendent qu'un mot de sa bouche, qu'un signe de sa main, pour combattre et mourir.

Aussi chasse-t-il M. Barrot et ses deux collègues, sans vouloir absolument rien entendre.

Ceci devenait grave pour le Palais-Royal, dont le secrétaire de La Fayette

[1] M. de Schonen et le maréchal Maison.

avait juré de calmer les dernières inquiétudes.

On se décide à effrayer Charles X par une démonstration. Les héros de carrefour n'ont point encore déposé les armes. Plusieurs colonnes menaçantes se précipitent sur le chemin de Rambouillet. M. Barrot, toujours suivi de ses collègues, précède les hordes populaires.

Introduit de nouveau près de Charles X, il lui annonce l'arrivée du peuple.

Le roi hausse les épaules et lui tourne le dos.

— Sire!... au nom du ciel, rappelez-vous le voyage de Varennes! s'écrie le chef des commissaires avec un ton mélodramatique, et la larme à l'œil. Quittez la

France aussi promptement que possible ! On a retenu Louis-XVI dans sa fuite... Comprenez-vous, sire, pourquoi nous devrions hâter la vôtre?

Charles X devint très-[illegible]

Un instant après, le départ pour Cherbourg était résolu.

M. Barrot se hâta d'écrire à Louis-Philippe pour lui annoncer l'heureuse nouvelle, et surtout pour empêcher qu'on ne l'oubliât.

Puis, en homme de prévoyance, montrant le duc de Bordeaux à Charles X, il osa lui dire, à l'heure des adieux :

« — Sire, veillez bien sur les jours de cet auguste enfant ! Les destins futurs de la nation peuvent reposer tout entiers sur lui. »

Cela s'appelle, en langue vulgaire, ménager la chèvre et le chou.

La famille royale eut, dès lors, la pleine conviction que M. Barrot agissait en homme de cœur, et que son unique but, en la faisant échapper aux périls du présent, était de sauvegarder l'avenir.

Sur la demande d'Odilon, Charles X lui signe un certificat de bonne conduite[1], et

[1] Le commissaire ne crut pas devoir consulter ses collègues avant de demander cette pièce au roi, et ceux-ci furent très en colère lorsqu'il la leur mit sous les yeux.

Voici la teneur du certificat :

« Je me plais à rendre à messieurs de la commission la justice qui leur est due, ainsi qu'ils m'en ont témoigné le désir. Je n'ai eu qu'à me louer de leurs attentions et de leurs respects pour ma personne et pour ma famille.

« CHARLES X. »

madame la Dauphine lui fait cadeau d'une feuille de papier, en tête de laquelle sa main illustre avait écrit ces mots : MARIE-THÉRÈSE.

De retour dans la capitale, le secrétaire de La Fayette, en dépit de son épître remémorative au lieutenant général du royaume, trouva les meilleurs emplois distribués. Il ne restait plus à sa disposition le moindre portefeuille.

On ne put lui offrir que la préfecture de la Seine, en récompense de ses bons et loyaux services.

M. Barrot fit la grimace.

Il supplia le roi citoyen de le dispenser d'une charge peu conforme à ses goûts, et qui nécessairement troublerait sa vie.

— Pourquoi cela, mon cher monsieur

Barrot? Suivez mon exemple, répondit la majesté de fraîche date. Je fais le sacrifice de mes goûts et de mon repos au bien de la France.

Et M. Barrot se dévoua comme Louis-Philippe.

Dans la période gouvernementale qui s'accomplit de 1830 à 1848, on conçoit que l'esprit français ait inventé le double type de Robert-Macaire et de son ami Bertrand.

Trois colléges électoraux firent à Odilon Barrot l'honneur de l'envoyer à la Chambre[1]. Il entra fièrement dans cette arène qui allait être témoin de ses luttes gigantesques et de ses triomphes oratoires. Son

[1] Les colléges de Laon, de Brionne et de Strasbourg.

premier soin fut de témoigner sa rancune aux hommes avides qui avaient accaparé les portefeuilles à son détriment.

M. Barrot se mit à attaquer les ministres avec toute la puissance de sa parole.

Il leur jeta dans les jambes mille entraves, blâmant leurs actes dans ses proclamations comme préfet de la Seine, et recherchant toutes les occasions d'empiéter sur la hiérarchie administrative.

Une conduite pareille devenait intolérable. Elle souleva contre lui la haine du ministère.

On assistait chaque jour à de plus vifs et à de plus acrimonieux débats entre notre personnage et MM. Guizot et Montalivet. Ce dernier, que le grand orateur affligeait de la dédaigneuse appellation de

jeune ministre, perdit tout à coup patience.

Du haut de la tribune, à son tour, il mortifia M. le préfet de la Seine.

Rouge de colère, Odilon Barrot oublia sa nature essentiellement pacifique, et lança un cartel, en pleine Chambre, à la tête de son ennemi.

Beaucoup moins belliqueux le lendemain, M. le préfet ne jugea pas à propos d'affronter la moindre balle.

Il fut décidé qu'on le destituerait sans plus de retard.

Guizot jetait dans l'esprit de Louis-Philippe un levain d'aigreur contre ce fonctionnaire brouillon. Cependant on essaya de le renvoyer sans trop d'esclandre. Le

roi, très-habile en ruses, et craignant de mécontenter La Fayette et Dupont (de l'Eure), deux amis de M. Barrot, s'avisa de l'honnête expédient que voici.

Dupont (de l'Eure) fut mandé au château.

« — Je viens, lui dit le roi, de causer avec La Fayette de la destitution de Barrot, que j'ai résolue. Elle l'afflige; cependant il la supportera, si je le dispense de s'en mêler.

« — Pardon, sire... La Fayette n'a pu vous faire une telle réponse, dit Dupont (de l'Eure).

« — Comment! est-ce un démenti que vous me donnez, monsieur?

« — Non, sire; mais La Fayette vient de me parler dans un sens tout autre. Il

n'est pas homme à changer d'avis aussi brusquement.

« — Je le disais bien, cria le roi, vous me donnez un démenti !

« — Je soutiens la vérité, sire. Du reste, il est inutile de discuter davantage. Veuillez accepter ma démission.

« — Comme il vous plaira, monsieur. Seulement on saura que vous la donnez après m'avoir manqué de respect.

« — Je dirai le contraire, sire.

« — Eh bien, monsieur, je vous démentirai, et je ferai appel à l'opinion publique.

« — Prenez garde, sire ! on pourrait écouter la voix du citoyen de préférence à celle du roi. »

Louis-Philippe eut bouche close.

Il pria Dupont (de l'Eure) de conserver son portefeuille.

Mais, comme on persista dans le renvoi du préfet de la Seine, le respectable ministre donna sa démission.

Voilà donc tout d'abord M. Barrot, le plus méritant des architectes dynastiques, brouillé avec le système. Il s'assied au banc des ennemis du ministère et déploie une magnifique activité... de parleur.

On le charge du rapport sur le rétablissement du divorce.

Puis, Montalivet, sa bête noire, ayant osé qualifier Louis-Philippe de *roi de France* et les Français de *sujets*, il s'élève énergiquement contre ces prétentions ou-

trecuidantes de la monarchie citoyenne, et décide cent cinquante-sept membres à protester avec lui contre le titre de *sujets*.

Quelques mois plus tard, le Jupiter tonnant du Corps législatif rédige une protestation contre l'état de siége.

Il défend l'accusé Geoffroy, fait annuler par la cour de cassation la sentence des conseils de guerre, et demande à cor et à cris, dans l'espoir d'un acquittement peu souhaité du roi, que la duchesse de Berry vienne répondre de sa conduite à la barre des tribunaux.

Ah ! c'était le bon temps pour les faiseurs de phrases, pour les fabricants de périodes sonores !

Ils pouvaient enfler et grossir à plein

souffle le ballon de leurs théories libérales. Dignes émules du fougueux héros de la Manche, ils se précipitaient à corps perdu contre les moulins à vent du système, et poursuivaient, lance baissée, tous ces malheureux moutons du centre.

Portant la mèche aux canons de son éloquence, M. Barrot foudroyait ses adversaires par une bordée d'expressions pompeuses : *patriotisme*, — *dignité politique*, — *honneur national*, — *désintéressement*, — *sincérité électorale*, etc.

Relevez-vous donc, après avoir reçu en pleine poitrine un de ces mots terribles !

Tous les matins, le boutiquier prenait la gazette, et, quand il y trouvait,—chance heureuse ! — un discours d'Odilon Bar-

rot, il se hâtait de l'apprendre par cœur et le récitait à sa femme, à ses enfants, à tout son voisinage, avec la foi du catholique disant son *Credo*. Dans les cercles bourgeois, dans les estaminets, dans les tables d'hôte, chaque phrase était commentée, chaque mot devenait sublime. Le *National* signalait entre parenthèses les énergiques applaudissements de la gauche, et le pays faisait chorus; toute la France libérale battait des mains.

Cette mystification dura dix-huit ans.

Notre orateur était grave, sa parole était sentencieuse, son geste solennel; ses mœurs passaient pour austères, et ses plus grands ennemis politiques le déclaraient irréprochable.

Orgueilleux de son succès, M. Barrot ne négligeait aucun moyen de l'accroître.

Tout dans son extérieur, sa voix, son geste, sa démarche, son attitude, sa toilette, concourait à ce but.

Une calvitie précoce ayant affligé son crâne, il apportait une étude extrême à l'arrangement de ses rares cheveux, afin de donner au front plus de hauteur, plus de largeur et plus de puissance. Toujours habillé, pour monter à la tribune, comme un magistrat en visite, il soignait les moindres détails de sa mise. Habits, gilets, bottes, chapeau, gants, cravate, subissaient la loi d'une élégance invariablement correcte et digne.

Il avait dans ses manières beaucoup de réserve.

Sa politesse froide semblait inviter chacun à se tenir à distance, ou à se ranger au passage de l'homme supérieur.

Aujourd'hui, ce demi-dieu, malgré sa chute, conserve la même tenue imposante.

C'est le type le plus parfait qui existe, ici-bas, de l'orgueil naïf et du contentement de soi-même. Aussi calme dans sa décadence qu'il l'était dans son élévation, peut-être ne s'est-il jamais rendu compte ni de l'une ni de l'autre, semblable à ces poupées de cire qui conservent le même visage, soit qu'on les habille de pourpre, soit qu'on les couvre de haillons.

M. Barrot ne fut jamais ce qu'on appelle un grand orateur.

Il était guindé, glacial et loquace.

Au fond de l'âme il n'avait ni passion ni verve. Tout son mérite oratoire consistait à parler trois heures de suite, et voilà ce qui doit confondre jusqu'à la fin des siècles le jugement des boutiquiers et des bourgeois.

Perpétuellement ils seront en extase devant ce flux incompréhensible de la parole humaine.

Jamais, du haut de la tribune, M. Barrot n'a laissé tomber de ses lèvres une de ces grandes pensées qui viennent du cœur.

Ses triomphes tenaient uniquement à des procédés physiques et à l'adresse de la pantomime. Au début de son discours, il faisait ronfler la phrase à outrance ; puis,

graduellement, elle descendait à une morne et désespérante langueur.

M. Barrot s'efforçait, à la péroraison, de réchauffer ce robinet d'eau tiède.

On l'entendait alors se livrer à de véritables pétarades oratoires ; il prodiguait les éclats de voix, les grands gestes, les poses majestueuses, les effets de front, agitant un bras terrible et brisant la tribune à coups de poing, comme s'il eût voulu donner aux mots toute la vigueur qu'ils n'avaient pas.

Odilon Barrot, ainsi que nous l'avons dit, parlait une heure, deux heures, trois heures, *ad libitum*.

Toutefois, il lui était impossible de suivre longtemps la même thèse. On le voyait

se perdre dans une foule de considérations diffuses. Comprenant bientôt qu'il allait se noyer dans le vague, il avait soin de jeter quelques phrases irritantes à ses ennemis politiques.

Ceux-ci ne manquaient jamais de lui renvoyer la flèche.

Alors Odilon, qui tenait en réserve pour leurs apostrophes hostiles ses plus beaux effets d'orgueil offensé, lançait contre eux des périodes chargées à mitraille et désembourbait son éloquence.

On était généralement pris à cette ruse.

Un seul homme eut l'œil assez subtil pour découvrir la ficelle. Ce fut M. Guizot.

— En vérité, c'est étrange, disait, rue de la Ville-l'Évêque, un diplomate en re-

traite fort connu, ce diable de Barrot conserve ses moyens oratoires... Il est toujours superbe!

— Je ne le conteste pas, répondit Guizot avec un fin sourire. Mais essayez de faire silence, et vous verrez.

Ceci se passait à la fin de 1848.

Pour la première fois, le héros de cette notice était en possession d'un portefeuille.

On donne le mot d'ordre à toute la Montagne, et le citoyen Miot lui-même, ce coryphée des interrupteurs, jure de ne pas desserrer les dents.

M. Barrot monte à la tribune.

Il chevauche quelque temps sur le dada de son éloquence habituelle; puis, comme de coutume, il tombe dans l'ornière. Je-

tant alors les yeux du côté de la gauche, il est frappé de stupeur en voyant ses ennemis lui sourire.

Décidément il se croit perdu.

Sa lèvre frémit, son œil s'égare. Néanmoins, faisant un effort sur lui-même et ne cédant point à la détresse, il jette aux montagnards cette phrase provocatrice :

« — Qui donc osera contester ce que j'affirme? Où est celui qui viendra me démentir?

« — Chut ! fait-on de toutes parts sur les bancs rouges.

« — Allons, qu'il se lève...

« — Chut !

« — Qu'il apporte ses preuves; je l'attends de pied ferme...

« — Chut! chut! »

On n'envoie pas au pauvre Démosthènes la moindre réplique. L'effroi le gagne, une sueur glacée perle sur ses tempes.

Modifiant son plan d'attaque, il entame, en désespoir de cause, une épouvantable diatribe contre les soutiens et les fauteurs de l'anarchie. Son bras menace la Montagne, ses yeux éclatent comme des brasiers.

Le citoyen Miot n'y tient plus.

Oubliant sa promesse, il se lève pâle d'indignation. Mais on l'oblige à se rasseoir, et les *chut* recommencent sur toute la ligne. Odilon vaincu ne trouve plus une parole.

Il descend de la tribune, penaud, déconfit et portant bas l'oreille.

Guizot n'avait pas tort.

Ce fut lui qui dit un jour à notre héros :

« — Je vous connais, mon cher. Il y a cinquante ans, vous vous appeliez Péthion : c'est-à-dire que vous êtes la probité peureuse, l'indécision solennelle, et la nullité grave. »

En effet, pendant dix-huit ans, Odilon Barrot n'eut pas, en politique, un seul élan de sérieuse initiative.

Il n'eut qu'une idée fixe, devenir ministre.

Girardin enrichi n'eut pas non plus d'autre ambition. Seulement nous devons

lui rendre cette justice qu'il désira surtout le pouvoir afin d'appliquer ses idées gouvernementales et financières; — car, bonnes ou mauvaises, il a des idées, lui! — au lieu que ce cher M. Barrot, comme nous disait, l'autre soir, un vieux colonel du premier Empire, n'a jamais passé au conseil de guerre pour avoir volé le Saint-Esprit.

Toute sa tactique libérale tendait au portefeuille.

Il attaqua les ministres, en vertu de ce principe adopté par les personnalités ambitieuses :

« Ote-toi de là que je m'y mette! »

Notre homme fit la courte échelle à son ami Thiers, espérant que Mirabeau-

mouche inventerait une combinaison quelconque où lui, Barrot, deviendrait possible; mais cette espérance, comme beaucoup d'autres, s'évanouit complétement.

« Lorsque Thiers tomba, dit Loménie, M. Barrot le reçut dans ses bras et le pressa sur son cœur. »

Odilon-Démosthènes reprit sa bonne lance oratoire pour transpercer d'outre en outre le ministère du 29 octobre.

Véritablement on est scandalisé de voir ce don Quexada de l'opposition jeter ainsi feu et flammes, et brûler le monde pour se faire cuire un œuf.

Jamais M. Barrot ne s'occupa que de ses intérêts propres; ceux du pays lui importaient médiocrement, et là-dessus on

le trouvait d'une complète indifférence. Aux plus tristes époques de misère, il refusa toujours de provoquer une enquête sur le sort des classes indigentes et laborieuses. Son âme, doublée d'égoïsme et d'instincts bourgeois, ne voyait rien au delà de ses rêves d'ambition mesquine.

Et la preuve de ceci, la preuve irréfragable, c'est que M. Barrot n'attaquait jamais que les ministres.

Nonobstant toutes ses colères à la Chambre, il entretenait au fond de son cœur pour le roi citoyen une sympathie pleine de tendresse. De son côté, Louis-Philippe ne gardait pas rancune au chef de la gauche. Il ne se trompait point au mobile qui le faisait agir.

L'anecdote suivante va le démontrer.

Pendant les troubles qui éclatèrent au convoi du général Lamarque, Odilon se rendit aux Tuileries, accompagné de Laffitte et de François Arago, pour supplier le roi de changer de système.

Rien de plus amusant que le dialogue qui s'établit entre nos trois députés et Louis-Philippe.

Celui-ci jura ses grands dieux qu'il était resté fidèle à tous ses engagements.

— En quoi les ai-je violés? s'écriait-il, et quel système me proposez-vous?

Ces messieurs, fort embarrassés, balbutièrent.

Odilon Barrot savait très-bien ce qu'il

ne voulait pas; mais le difficile était de définir ce qu'il eût voulu. Tournant l'obstacle, il se mit à protester de son désintéressement avec beaucoup de chaleur.

« — Sire, cria-t-il, je suis prêt à signer de mon sang ma renonciation à toute place quelconque ! »

Un sourire narquois effleura la lèvre de Sa Majesté citoyenne.

Elle connaissait parfaitement le faible de l'homme et ne se laissait point éblouir par ses protestations pompeuses.

Louis-Philippe frappa familièrement sur la cuisse du célèbre orateur, et répondit d'une voix encourageante :

« — Non, monsieur Barrot, non, je

n'accepte pas la renonciation que vous m'offrez[1] ! »

Comme le roi, Guizot ne se méprenait pas sur les sentiments réels du chef de l'opposition dynastique. Un jour que ce dernier l'attaquait sans miséricorde à la Chambre, il lui jeta au visage ces paroles prophétiques :

« — Monsieur, si jamais vous êtes à ma place, vous ferez comme moi ! »

Tout individu qui aspire au ministère éprouve le besoin d'avoir un organe solide dans le domaine de la publicité. Voilà pourquoi M. Barrot jugea convenable d'offrir au *Siècle* son patronage.

[1] Extrait du procès-verbal de cette entrevue, signé par Arago, Laffitte et Barrot lui-même.

Il avait cédé, moyennant la bagatelle de deux cent mille francs, sa charge au conseil d'État et à la cour de cassation ; mais sans renoncer toutefois à plaider certaines causes importantes et lucratives.

Le premier soin de ce roi de la tribune, après avoir palpé les fonds de son acquéreur, fut de se faire inscrire au tableau des avocats de la cour d'appel. Il daignait descendre des hauteurs de sa gloire parlementaire pour défendre de riches clients, et trouvait moyen de laisser ouverte à tous la porte de son cabinet de consultation.

Ce fut là que M. Perrée, directeur du *Siècle*, vint lui demander un jour son appui.

Dans l'intérêt de cette feuille et pour

accroître la liste des abonnements, M. Perrée avait outre-passé, comme administrateur, la limite de son mandat.

Voyant approcher avec angoisse la réunion générale des actionnaires, il confie ses craintes à M. Barrot.

Les raisons de sa conduite expliquées, Démosthènes-Cujas lui donne une absolution complète et promet de le défendre.

Mais les actionnaires, instruits des faits et gestes de l'administration, viennent consulter à leur tour le prince de la jurisprudence. Ils récriminent contre M. Perrée, se plaignent de ses empiétements audacieux et demandent qu'on le traite avec la dernière rigueur.

Odilon Barrot n'apprenait rien de nouveau.

— Comment, s'écrie-t-il, un homme investi de votre confiance a-t-il pu se permettre de semblables choses? Il expiera ses torts, je vous en donne ma parole!

On convoque l'assemblée. L'illustre orateur débute en ces termes :

« — Il s'est passé, messieurs, pendant la gestion dernière, des faits inqualifiables. Dérogeant aux statuts, méprisant les usages et compromettant peut-être les intérêts de tous, M. Perrée a commis des actes qui méritent votre blâme... »

Pendant près d'une demi-heure, il pérore sur ce ton.

Les actionnaires jubilent.

Chaque phrase de l'orateur est couverte d'applaudissements, et M. Perrée ressemble à un homme sur la tête duquel on fait descendre un roc inattendu.

Cependant Odilon Barrot n'a point oublié sa promesse. Il reprend avec un aplomb majestueux :

« — Mais, si votre administrateur a été au delà de ses pouvoirs, examinez avec moi, messieurs, s'il n'y fut point incité par de véritables périls. Avant de l'accuser d'avoir trahi la confiance de ses mandants, voyons s'il n'a pas sauvé notre feuille d'une situation funeste. Tous ces abus, dont vous croyez avoir à vous plaindre, n'auraient-ils pas été commandés par les circonstances ? Un administrateur timoré

peut-être eût compromis l'avenir de votre propriété, vos intérêts, votre fortune... »

L'habile avocat brode sur ce thème pendant une autre demi-heure.

Il passe du froid au chaud, du noir au blanc, du pour au contre, à la plus grande satisfaction de chacun. Le directeur écrasé se relève triomphant.

Nous ignorons si M. Barrot toucha doubles honoraires.

Ces notices biographiques, enfermées toutes dans le même cadre, ne nous permettent malheureusement pas de nous étendre au delà des bornes fixées. Le lecteur nous pardonnera de ne point analyser ici les quinze ou dix-huit cents discours prononcés par notre héros, et de ne pas le

suivre pied à pied dans ce long trajet parlementaire, qui devait l'amener si fatalement au traquenard de 1848.

M. Barrot, ne voyant pas arriver son portefeuille, continuait à multiplier les entraves sur le chemin du pouvoir, dans l'unique but d'y faire trébucher les ministres.

Il tomba dans son propre piége et se cassa le nez.

Son histoire, hélas! est celle de beaucoup d'autres. Odilon Barrot, qu'on nous permette de le dire, résume en sa personne soixante années de sottise bourgeoise et d'ambition maladroite. Notez que nous n'attaquons pas la bourgeoisie par système : nous lui reprochons seule-

ment son inexpérience, et nous rions d'elle comme d'un enfant qui a voulu marcher sans lisières.

O monsieur Barrot! quelle plaisante histoire que celle de ces banquets, dont vous fûtes le principal instigateur!

O la magnifique et burlesque épopée!

Suivi de MM. Thiers, Rémusat, Ganneron et consorts, que vous aviez une mine terrible en commençant la campagne! Impossible d'attaquer plus énergiquement l'ennemi. Le *droit de réunion*, morbleu! le *droit de réunion!* Ce pauvre Guizot avait l'épée dans les reins; vous ne lui laissiez ni repos ni trêve.

Assistant à seize banquets de suite, vous

avez prononcé seize discours ; vous avez bu seize fois à la réforme électorale.

Et la France entière banquetait, discourait, buvait comme vous.

Le gouvernement, effrayé de vos démonstrations, veut y mettre un terme.

Alors vous annoncez pour le 21 février un banquet monstre, un banquet plus solennel et plus réformiste que tous les autres. MM. Guizot et Duchâtel déclarent à la Chambre que les convives seront dispersés par la force.

O grand Odilon! quelle tempête effroyable tu provoquas contre ces audacieux!

Tous les tonnerres de ton éloquence grondaient. Un instant on put croire que

la tribune allait voler en éclats, et que tu ferais crouler sur les ministres la voûte du palais Bourbon.

M. Barrot garantissait à ses collègues qu'il n'y aurait pas le moindre trouble, et, le lendemain, la révolte éclatait.

Par le ciel! à qui la faute? Évidemment c'est aux ministres.

M. Barrot dépose sur le bureau de la Chambre un projet de mise en accusation du ministère, et, le soir même, on commence les barricades; on met le feu aux octrois. Ce n'est plus une émeute, c'est une révolution.

Notre homme s'épouvante et n'y comprend plus rien.

Vous avez vu quelquefois, chers lecteurs,

une malheureuse poule, dans le nid de laquelle une fermière matoise a glissé des œufs de cane. Confiante et sans soupçons, elle achève de couver; les petits éclosent et se précipitent, le jour même de leur naissance, dans les eaux de la première mare qu'ils rencontrent.

Jugez de la stupéfaction de la couveuse et de celle d'Odilon Barrot!

Au lieu de poulets, l'une a produit des canards; au lieu de réformistes, l'autre a fait éclore des républicains.

Mais tout n'est pas désespéré.

Quand on est cause d'un malheur, on le répare. Odilon court aux Tuileries. Un moyen, un seul, peut sauver le trône et la France : qu'on le nomme ministre avec le

petit Thiers, et la révolte s'apaise, et le sang ne coule plus.

Louis-Philippe signe la nomination. Victoire!

Enfin notre héros le possède, ce portefeuille tant désiré! Son rêve de dix-huit ans s'accomplit. Pour le réaliser il a fallu de puissants efforts, on a dû risquer de grandes catastrophes; mais tout est fini. Le ciel va s'éclaircir, et le soleil Barrot dissipera le nuage révolutionnaire.

On ne tarda pas à voir paraître, au milieu des rues insurgées et le long des boulevards, un homme à cheval, faisant de grands gestes et criant :

« — Mes amis, rassurez-vous!... Plus de bataille!.. Nous avons la réforme... Je

suis Odilon Barrot... Le roi vient de me nommer ministre ! »

Hélas ! il s'imaginait, le pauvre homme, que le calme allait renaître.

Il croyait au pouvoir de son éloquence, au prestige de son nom. Le peuple lui répondit de sa voix brutale et sinistre :

« — Trop tard ! il est trop tard ! »

Beaucoup moins heureux qu'à la Chambre, le triste Odilon ne trouve que des gens qui lui rient au nez et des faubouriens goguenards qui le sifflent. On méconnaît son importance ; on ne songe plus, ou peut-être on songe trop à ses admirables discours. Une troupe de gamins l'escorte sur toute la ligne des boulevards, avec des cris indécents.

M. Barrot n'en continue pas moins sa route et ses exhortations.

A la hauteur du boulevard Bonne-Nouvelle, le peuple impatienté lui envoie, non pas le plomb contenu dans ses fusils, mais d'ignobles projectiles ramassés dans le ruisseau.

Ce dernier manque de respect décide le malencontreux orateur à rebrousser chemin et à regagner la Chambre, où il entame l'air de la régence.

Mais presque aussitôt il reste muet d'épouvante.

Là, devant lui, sous ses yeux, M. Barrot voit se dresser le fantôme rouge de la République : il était contenu dans la boîte

dont ce grand enfant étourdi venait de presser le ressort.

Adieu pouvoir! adieu portefeuille! adieu présidence du conseil!

Honni, conspué par les nouveaux venus, l'apôtre de la réforme électorale, le patron de l'adjonction des capacités, faisait, le lendemain, triste mine devant le colosse appelé suffrage universel.

Ce tribun à l'œil foudroyant et terrible, qui, hier encore, bravait le ministère et poussait le pays à la guerre civile, n'a plus aujourd'hui ni admirateurs, ni crédit, ni puissance.

Nouveau Tantale, il a vu le portefeuille, objet de sa convoitise et de son appétit

vorace, disparaître au moment où il s'apprêtait à le saisir.

La révolution qu'il a fait éclore le repousse.

Elle le méprise, comme un père indigne qui n'est plus à sa taille, et dont elle n'accepte ni la tutelle ni le concours.

Revenu de son premier étourdissement, M. Barrot avait cru devoir se rendre à l'Hôtel de Ville pour y faire ses offres de service aux provisoires.

Ceux-ci, redoutant la concurrence de ce grand génie politique, et cédant à une jalousie mesquine, eurent l'indélicatesse de lui répondre par un refus.

Ils écartèrent ce flambeau qui venait à eux.

Lamartine, Marrast et Ledru-Rollin ne voulurent croire ni à la vieille expérience d'Odilon, ni à son talent parlementaire, ni au sacrifice de sa personnalité, ni à son dévouement, ni à son courage.

Notre héros, confus et le cœur plein de fiel, regagne son logis, rue de la Ferme-des-Mathurins.

Un rassemblement nombreux stationne à sa porte.

Il est tout surpris de se voir entouré d'une foule aux allures bienveillantes et d'entendre résonner à son oreille ce cri flatteur :

« — Vive Odilon Barrot! vive le père du peuple! »

Le grand homme remercie la Providence. Elle lui doit cette consolation dans son infortune. Comme Scipion l'Africain traduit devant les comices, il entame aussitôt un discours apologétique dont la péroraison, sans nul doute, eût contenu ces mots triomphants : « Montons au Capitole et rendons grâce aux dieux! »

Mais à peine a-t-il prononcé deux phrases, que des sifflets l'interrompent.

Un abominable charivari succède aux cris de louange.

Cette multitude railleuse attendait M. Barrot à sa porte pour lui faire su-

bir une dernière et cruelle mystification.

Hélas! les décrets d'en haut sont impénétrables, et l'homme de mérite, ici-bas, est trop souvent méconnu!

M. Barrot comptait sur la justice du ciel. Il ne renonça point à la politique.

Les électeurs du département de l'Aisne eurent le bon esprit de ne pas le déshériter de leurs votes, et le renvoyèrent à la Chambre, où nous le trouvons au nombre des commissaires chargés d'élaborer la constitution républicaine.

« Il opposa, dit un journaliste, la digue de sa sagesse et de sa prudence aux élans téméraires d'une horde de législateurs improvisés, et remplit les fonctions de

contre-poids, sans lesquelles une horloge ne marche pas. »

C'était bien le moins qu'après s'être fait incendiaire, comme Lamartine, il se fît aussi pompier.

M. Barrot, fatiguant les destins ennemis, put entendre sonner enfin l'heure de son élévation au ministère. Honoré de la confiance du président de la République, il fut nommé garde des sceaux et président du conseil.

Une députation de l'ordre des avocats se mit en marche pour la place Vendôme.

Le nouveau ministre accueillit avec une bienveillance gracieuse les congratulations de ses confrères. Il sut y répondre par un

discours superbe, à la fin duquel, élevant son langage à la hauteur de la position conquise, il s'écria :

« — Me voici maintenant, messieurs, à l'âge où l'homme se repose en pleine tempête politique [1] ! »

Après ce logogriphe grandiose, il s'inclina majestueusement et congédia la députation.

Notre homme, une fois revêtu de sa nouvelle dignité, s'y cramponna, — qu'on nous permette de nous exprimer de la sorte, — par tous les angles d'un orgueil longtemps inassouvi.

Certains échecs au pied du scrutin,

[1] Voir le *Moniteur* des 26 et 27 décembre 1848.

devant lesquels tout autre se fût retiré, le trouvèrent impassible.

Il serait encore ministre si l'on n'eût *accepté sa démission*.

La gravité de M. le président du conseil ne l'empêchait point de donner à sa toilette des soins extrêmes. Il redoubla de coquetterie pendant son règne administratif, s'appliquant par tous les moyens possibles à conserver une taille souple et gracieuse.

Désolé de se voir épaissir avec l'âge, il eut recours à mille artifices pour combattre les progrès de l'obésité.

M. Barrot ne sort en aucun temps et sous aucun prétexte sans avoir passé son fameux pantalon à corsage.

On parle même d'un corset pour les grandes occasions.

Ce qu'il y a de positif, c'est qu'il est sanglé visiblement sur toutes les coutures. Mais la corpulence ennemie, comprimée dans l'étau de ses vêtements, se trahit et saute aux yeux, quoi qu'il fasse.

Rentré chez lui, son premier soin, comme de juste, est de se mettre à l'aise. Il donne à ses gens une consigne rigoureuse, et n'y est invariablement pour personne.

Que de fois, à la ville comme à la tribune, il a maudit la nature, qui gratifiait M. Guizot de jambes si fines et si sèches, et M. Molé d'une si parfaite élégance dans sa maigreur!

Tout, en ce monde, est vanité.

Les plus beaux corps se déforment et les plus hautes fortunes s'écroulent.

Dès la fin de septembre 1849, on put lire dans les journaux quelques faits-Paris annonçant une indisposition de M. Odilon Barrot. Ce n'était pas lui, c'était son portefeuille qui se trouvait malade, — et cela sans guérison possible.

On l'enterra définitivement le 31 octobre.

Pour mettre le comble aux douleurs du ministre congédié, son frère, son propre frère, entra dans le nouveau cabinet.

Jamais Odilon ne pardonna ce méchant tour à Ferdinand. Sa rancune, dit la chronique intime, alla jusqu'à s'exprimer du bout de la botte par un geste peu fraternel. La scène se passait en famille, et le

l'investiture, cinquante magistrats s'assiéront à la table du ministre.

Odilon Barrot approuve le menu, congédie le maître d'hôtel et achève son discours.

A peine la dernière ligne est-elle écrite, que M. Dufaure entre tout à coup avec un visage bouleversé.

— Qu'avez-vous, au nom du ciel? demande l'homme à la simarre.

La réponse de M. Dufaure se devine. Il accourait prévenir son collègue de la disgrâce commune. Bientôt les autres membres du cabinet paraissent à leur tour et confirment la nouvelle.

M. Barrot resta jusqu'à la nuit immobile et livide, comme un homme frappé de la foudre.

ministre du 31 octobre rendit, séance tenante, à l'ex-président du conseil le geste et l'apostrophe.

Quelques heures avant d'apprendre la révolution qui s'opérait dans son histoire politique, M. Barrot, tranquillement enfermé dans sa villa de Bougival, essayait un magnifique costume de garde des sceaux, commandé tout exprès pour une cérémonie qui se préparait, le jour même, dans la magistrature.

Une fois paré de la simarre, de l'épitoge et de l'hermine, il s'étend dans une chaise longue et dicte à son secrétaire le discours qu'il doit prononcer.

Quelqu'un vient l'interrompre.

C'est son maître d'hôtel qui lui apporte le menu d'un dîner splendide; car, après

cun signe de vie politique[1]. On assure que, dans sa terre de Bougival, il s'occupe avec beaucoup de sollicitude de l'amélioration de la truffe.

Il cherche également, dans ses heures de repos agricole, un remède à la maladie des pommes de terre.

Plusieurs de ces tubercules, soignés par sa vigilance, ont eu le bonheur de recouvrer une santé parfaite.

[1] Certains journaux prétendirent que, le 21 janvier 1851, Odilon Barrot avait été appelé à l'Élysée pour composer un ministère, et qu'il avait demandé la destitution du préfet de police Carlier, ce à quoi le président de la République n'aurait pas cru devoir consentir. Trois mois après, en avril, on fit courir des bruits analogues. C'était M. Chambolle et tous les vieux de l'orléanisme qui se remuaient et criaient à l'Élysée : « Prenez notre ours! » M. Chambolle, en politique, est une copie de M. Barrot, avec plus de suffisance, plus d'orgueil, et plus d'incapacité.

A l'une de nos dernières expositions d'horticulture, M. Barrot envoya des champignons perfectionnés, qui atteignent, au dire des hommes les plus habiles dans l'art culinaire, un degré de saveur inouï jusqu'à ce jour.

On les a nommés champignons-Barrot.

L'espèce humaine est ingrate et surtout oublieuse.

Des innombrables amis de l'ancien chef de la gauche dynastique, fort peu le visitèrent dans son ermitage de Bougival.

M. Barrot se mit à voyager pour tromper l'ennui. Rome et Londres eurent l'honneur de l'abriter tour à tour. Six mois durant, il se livra, dans cette dernière ville, à de sérieuses études sur les ressorts

et les effets de la constitution anglaise[1], espérant y découvrir les éléments d'une Charte perfectionnée.

Nous ne rechercherons pas quel motif ou quelle espérance ont pu le faire ainsi déroger à ses habitudes; car M. Barrot ne travaille que très-rarement et ne lit jamais.

Il médite.

On ne lui reconnaît aucun esprit de conversation. Ne fréquentant pas le monde, il ne peut y avoir de succès. Presque toujours à la campagne, il a horreur de la vie agitée des villes.

Son existence est celle d'un sage ou d'un homme qui boude.

[1] Revenu de Londres, il fut élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

Cependant, au sein même de sa retraite champêtre, il conserve cette manie de la pose qui est un des traits caractéristiques de sa nature.

Quand il vient à Paris, il ne manque jamais de laisser stationner quatre ou cinq minutes devant sa porte l'omnibus qui mène au chemin de fer. Les voyageurs s'impatientent. Ils cherchent des yeux le personnage qui a le droit de se faire attendre et finissent par voir arriver M. Barrot.

Il s'avance à pas lents, dans toute sa majesté.

Sa boutonnière porte une rose, un bouquet de lilas ou des violettes, suivant la saison.

Dans l'omnibus, il ne regarde personne et affecte de lire des livres anglais. A l'embarcadère, il ne s'assied pas. Il pose au milieu de la salle d'attente, le front dans ses mains, ou se promène de long en large, la tête inclinée sous le poids de la méditation. De temps à autre, il lève les yeux, afin de voir si on le remarque.

On le remarque, en effet, mais pour sourire de son orgueilleux enfantillage et de sa mine pédantesque.

En résumé, la population de Bougival admire peu ce grand homme en décadence. Un paysan de l'endroit nous disait un jour plaisamment que M. Barrot n'avait jamais été qu'un Michel Morin politique.

L'aperçu ne manque pas de justesse.

Au mois de février 1848, Michel-Odilon-Morin Barrot a positivement scié devant lui, la face tournée vers le tronc de l'arbre, une branche sur laquelle il était à califourchon.

FIN.